

## Classe maintenue : les parents soulagés

L'Association des parents d'élèves (APE) est soulagée. Jeudi 3 février, la bonne nouvelle est tombée : l'annonce de la fermeture d'une classe qui concernait l'école primaire est annulée.

Pour rappel, le Comité technique spécial départemental (CTSD) s'est réuni le 25 janvier pour examiner le projet de carte scolaire qui envisageait une trentaine de fermetures de classe (*Ouest-France* du 3 février).

Les parents d'élèves avaient aussitôt débuté une mobilisation. « **Nos enfants connaissent déjà des classes à double niveau. Cette fermeture aurait provoqué la création de classes à triple voire quadruple niveau. De plus, notre petite école ne dispose pas de locaux adaptés : la classe de maternelle est petite et y accueillir près de trente enfants de quatre niveaux différents est simplement impossible**, expliquait alors Emmanuelle Altur. **La décision de fermer une classe a été prise car nous passons sous le seuil à un enfant prêt. Mais l'année 2021 a été riche en naissances et 2022 sera marquée par la construction d'un nouveau lotissement dans la commune. Bref, autant de données qui assurent un effectif en hausse dès la rentrée 2023-2024.** » Une pétition en ligne avait été lancée.

À présent rassurée, elle explique : « **L'équipe pédagogique a informé tous les parents par courriel de la décision de maintien de la classe. Nous ne savons pas ce qui a le plus joué en notre faveur mais *a priori*, la situation rurale de notre école et l'infériorisation culturelle à laquelle nos territoires ruraux font face ont fortement compté. Mais attention, restons vigilants, trop d'écoles ferment encore aujourd'hui.** »



Emmanuelle Altur et Juliette Vogin, membre de l'Association des parents d'élèves, au début de leur mouvement de contestation. Ouest-France